



Octobre 2009

ISSN 0823-7662
Dépôt légal



L'embellissement à Sainte-Pétronille



Une autre saison, fructueuse malgré les hauts et les bas de dame Nature, a vu se poursuivre l'embellissement de notre village, tantôt visible tantôt discret. Fidèle à son habitude, votre comité d'embellissement fait le point sur son action au cours des derniers mois.

Réalisation et mise en route de projets

Cet été, nous avons complété le dossier du quai, dont le dernier élément est désormais en place au terme d'une gestation complexe et délicate, vu que sur du vieux on allait greffer du neuf. Il s'agit de l'habitable qui dissimule désormais le bloc d'alimentation électrique : création unique et originale qui, outre son caractère utilitaire, fait office d'aide-mémoire sur le passé de ce lieu de convergence.

Cette année nous avons également ouvert trois chantiers. À la suite de la mise en place des nouvelles enseignes aux deux entrées de la municipalité, nous avons amorcé l'aménagement de la future plate-bande du côté sud-est par l'installation d'un tuyau qui recouvre dans les règles de l'art un segment du fossé, la préparation d'un nouvel ancrage pour relocaliser l'enseigne et la confection présentement inachevée d'une bordure de pierre. À l'angle de la rue Ferland et du chemin du bout-de-l'Île, une rocaille est en voie de réalisation à même la pente d'un terrain que la famille Létourneau nous a gracieusement permis d'embellir et de mieux dégager pour assurer une meilleure visibilité aux conducteurs : voilà un espace très exposé qui méritait d'être mis en valeur et fleuri pour le bénéfice de tous ceux qui y passent à pied comme en voiture. Enfin, dans le secteur de la mairie, nous avons entrepris de remodeler deux plates-bandes et recommandé l'installation d'un meilleur éclairage de la façade du bâtiment.

Ces trois espaces recevront au printemps prochain les plantations qu'on leur destine. Nous nous proposons également d'agrémenter d'arbustes et de fleurs le parc des loisirs qui longe le chemin de l'Église. Enfin, nous élaborons en ce moment un projet de remplacement de l'ancienne plaque commémorative en bronze de la Commission des Monuments historiques dérobée en juin 2007 au carrefour de la rue du Quai et du chemin du bout-de-l'Île. Comme vous le voyez, votre comité d'embellissement ne chôme pas !

La rue d'Orléans

Cette rue plutôt discrète, on la connaît et on la traite trop souvent comme un commode trait d'union direct – et rapide ! - entre les deux versants de l'île. Ce qui empêche les gens pressés de noter, contrairement aux marcheurs, les transformations que subit cette rue depuis quelques années. On s'y affine à rafraîchir sa maison ou à convertir un ancien chalet en résidence souvent permanente, tout en prenant soin d'entretenir son terrain et de le fleurir. Le promeneur peut aussi admirer la façon originale dont certains ont su exploiter et mettre en valeur le ruisseau qui traverse leur propriété. Le comité d'embellissement, voué à l'aménagement des espaces publics du village, salue avec beaucoup de plaisir le souci et les efforts des gens de cette rue en vue d'améliorer leur environnement immédiat.

Un appui apprécié et un stimulant

Au moment où monsieur Jacques Grisé s'apprête à quitter sa fonction de maire après seize années de bons et loyaux services, comme on dit, au nom du Comité d'embellissement de Sainte-Pétronille je tiens à le remercier pour son ouverture d'esprit et pour son soutien indéfectible aux nombreux projets que, au fil des ans, le comité d'embellissement a soumis à la municipalité. Il nous a encouragés et accompagnés dans notre poursuite du double objectif que nous nous sommes fixé : le premier, de réaliser un aménagement horticole durable des espaces publics et le second, de développer un volet culturel pour entretenir la mémoire collective et souligner les caractéristiques d'un village pittoresque dont la naissance et le développement risqueraient autrement de se perdre dans l'oubli.

Pour sa part, le Conseil municipal a toujours accordé une oreille attentive à nos projets et nous a permis de les réaliser. Merci tout particulièrement à monsieur Marcel Laflamme jr., représentant du Comité d'embellissement auprès de la municipalité : jusqu'à ce jour, il a su piloter consciencieusement et avec efficacité chacun de nos dossiers.

Notre village est fier à bon droit de figurer parmi les plus beaux villages du Québec. Sa mise en valeur par l'embellissement de ses espaces ne peut que se répercuter sur la qualité de la vie qu'y mènent celles et ceux qui ont la chance et le bonheur d'y vivre.

Robert Martel

Président du Comité d'embellissement

Éclairage extérieur de votre église

Tout au cours de l'automne, nous vous invitons, par belle soirée, à venir admirer le nouvel éclairage extérieur de l'église de Sainte Pétronille. Déjà quelques assidus aux concerts de *Musique de Chambre Sainte-Pétronille* ont constaté la beauté de la chose. La mise en valeur de ce monument patrimonial a été rendue possible grâce à la générosité d'un paroissien.

Votre paroisse, et en ce qui nous concerne ici votre lieu de culte, qu'est l'église de Sainte Pétronille, n'échappe pas aux conséquences néfastes de la hausse du coût de la vie et de la présente récession. Les coûts du chauffage et de l'électricité ne cessent d'augmenter, alors qu'en même temps les revenus annuels ne sont plus ce qu'ils étaient.

Dans cette conjoncture économique, nous devons de plus en plus compter sur la participation bénévole d'individus qui se mettront **gratuitement** au service de ce lieu de culte et qui contribueront ainsi à limiter les dépenses tout en favorisant l'ouverture permanente et animée de ce lieu et ce, pour toutes les célébrations.

Nous sommes conscients que d'autres moyens devront être utilisés pour tenter de rehausser les revenus annuels. Là aussi nous aurons besoin de collaborateurs et de généreux donateurs. Mais avant tout, nous espérons avoir la participation active des paroissiens et des divers groupes ou entités du milieu, qui de près ou de loin se sentent interpellés par l'avenir de notre petite église paroissiale.

Claire S. Beaulé, marguillière

ÉLECTIONS DU 1^{ER} NOVEMBRE

Le dimanche 1^{er} novembre 2009 sera la journée des élections municipales. **L'adresse de votre bureau de vote est la suivante :**

**Centre communautaire Raoul Dandurand
104, chemin du bout-de-l'Île, Sainte-Pétronille
Les bureaux de vote seront ouverts de 10 h 00 à 20 h 00**

Si vous prévoyez vous absenter ou être dans l'impossibilité d'aller voter le jour des élections, vous pourrez voter par anticipation le dimanche **25 octobre 2009**. **L'adresse de votre bureau de vote par anticipation est la suivante:**

**3, chemin de l'église, Sainte-Pétronille
Le bureau de vote par anticipation sera ouvert de 12 h 00 à 20 h 00**

Pour voter, vous devez vous identifier en présentant l'un des documents suivants :

- ☒ votre carte d'assurance maladie
- ☒ votre permis de conduire ou permis probatoire
- ☒ votre passeport canadien
- ☒ votre certificat de statut d'Indien
- ☒ votre carte d'identité des Forces canadiennes

Pour obtenir de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec votre président d'élection, monsieur Robin Doré au (418) 828-2270.

CANDIDATS POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

POSTES	ÉQUIPES
MAIRE Madame Therry Archambault Madame Esther Charron Monsieur Harold Noël	
POSTE # 1 Monsieur Denis Chatigny ✓ Monsieur Philippe Noël	Équipe de M. Harold Noël Indépendant
POSTE # 2 Monsieur Stéphane Brodu Madame Lyne Gosselin Madame Mireille Morency ✓	Équipe de Mme Esther Charron Équipe de Mme Therry Archambault Équipe de M. Harold Noël
POSTE # 3 Madame Sophie Côté Madame Isabelle Rivoal	Équipe de M. Harold Noël Équipe de Mme Esther Charron
POSTE # 4 Monsieur Jacques Bégin Monsieur Éric Bussière	Équipe de M. Harold Noël Équipe de Mme Esther Charron
POSTE # 5 Monsieur Marcel Laflamme jr. ✓ Madame Frédérique Rondeau-Leblanc	Équipe de M. Harold Noël Équipe de Mme Esther Charron
POSTE # 6 Madame Line Bisson Monsieur Mathieu Girard Madame Martine Potvin	Équipe de M. Harold Noël Équipe de Mme Esther Charron Équipe de Mme Therry Archambault

✓ **Candidat sortant**



EN VRAC



Cueillette des feuilles

Veillez noter que la cueillette des feuilles mortes se fera les vendredis 30 octobre et 13 novembre. De plus, nous vous rappelons qu'il est interdit de faire des feux à ciel ouvert.



Ramonage des cheminées

Le mois d'octobre nous rappelle qu'il est souhaitable de procéder à la vérification des cheminées. Un bon ramonage s'inscrit dans les mesures préventives à suivre afin d'éviter un sinistre.

Installation des balises

Les citoyens de Sainte-Pétronille qui désirent signaler au responsable du déneigement la limite de leur terrain doivent installer leurs balises à une distance minimale de 5 pieds du pavage, et cela, dans le but de faciliter les prochaines opérations de déneigement.

Numéro de porte

Nous vous demandons de rendre votre numéro de porte visible de la rue. Cela vous sera utile si vous avez besoin de services ambulanciers ou policiers durant l'hiver.

Abris temporaires

Vous avez peut-être procédé à l'installation de vos abris temporaires. Rappelons que la partie antérieure de tout abri d'hiver doit être installée à une distance minimale de 5 pieds (1.52 m) à l'intérieur des limites du terrain sur lequel il est érigé. Notez bien que l'installation de vos abris ne doit pas se faire avant le 15 octobre et ceux-ci doivent être enlevés avant le 1^{er} mai.

Soyez vigilants!

Nous tenons à rappeler aux marcheurs de marcher du bon côté de la route, soit du côté opposé aux automobiles. Nous vous conseillons également de porter quelque chose de phosphorescent ou d'apporter avec vous quelque chose de lumineux afin que les automobilistes vous voient bien.

Chiens

Nous tenons à vous rappeler que vos chiens doivent se trouver à l'intérieur de votre terrain ou être tenus en laisse à l'extérieur de celui-ci. De plus, nous vous demandons de ramasser les besoins de votre chien par respect pour vos voisins.



APPEL D'OFFRE

La municipalité de Sainte-Pétronille est à la recherche d'une personne pour l'entretien de la piste de ski de fond. Ce contrat consiste à entretenir les sentiers :

- ❖ Coupe des nouvelles branches obstruant le passage;
- ❖ Réparation des ponceaux;
- ❖ Nivelage de la neige.

Nous estimons approximativement notre circuit à 11 kilomètres. Toute personne intéressée à faire ce travail pour un montant inférieur à 3 000 \$ doit faire parvenir ses coordonnées ainsi que le montant de sa soumission au secrétariat de la municipalité, 3 chemin de l'Église, Sainte-Pétronille, GOA 4C0 et ce, **avant 16 heures 30 minutes, le 5 novembre 2009**. Les soumissions reçues seront ouvertes à l'assemblée régulière du conseil.



Bibliothèque La Ressource

Interruption de service - rappel

Le nouveau logiciel **Symphony** pour la gestion des collections et des dossiers de prêts dans notre réseau de bibliothèque est en voie d'installation. Pour cette raison, les demandes spéciales de commandes et de réservations sont suspendues jusqu'au 4 janvier 2010. Pour compléter cette opération, nous devons également fermer la bibliothèque entre le 28 novembre et le 14 décembre. Nous nous excusons de cet inconvénient qui nous permettra cependant d'améliorer nos services à l'avenir.



Nous rappelons à tous les citoyens de Sainte-Pétronille que la Bibliothèque La Ressource offre un service gratuit de lecture et de documentation aux adultes, aux jeunes et aux enfants. Outre la collection locale de livres, de périodiques, de cd et de vidéos, vous pouvez obtenir des documents disponibles dans le réseau régional Biblio. Vous pouvez également réserver des titres, suggérer des commandes et renouveler vos prêts.

Avec son nouvel environnement informatique, votre équipe de bénévoles sera en mesure de vous offrir le meilleur service possible. La Bibliothèque est normalement ouverte les mardis, de 19 heures à 20 h 30, et les dimanches, de 10 heures à midi.

Merci

Merci à madame Marie-Chantal Beaulieu et à madame Brochard pour leurs dons de plusieurs CD et cassettes vidéo à la bibliothèque.

Périodiques

La Bibliothèque a reçu de nouveaux numéros de périodiques variés, n'oubliez pas de jeter un coup d'œil aux présents.

Parmi les derniers numéros reçus de la revue *L'Action nationale*, nous attirons votre attention sur l'article rédigé par notre concitoyen Joseph Melançon sur le fameux projet Rabaska (*L'Action nationale*, mai-juin 2009, p. 39-48).

Portes ouvertes

Nous vous invitons dimanche le 1^{er} novembre 2009, journée des élections municipales, à venir visiter votre bibliothèque. Il nous fera plaisir de vous accueillir de 10 heures à 15 heures.

Histoire amusante de naguère mais encore d'actualité

Je vais à la bibliothèque et demande à la préposée de m'aider à trouver des renseignements sur une machine à fabriquer le pain.

- C'est un appareil que j'envisage d'acheter. Vous appuyez sur un bouton, et il pétrit la pâte et fait le pain à votre place.

La bibliothécaire secoue tristement la tête :

- Je ne vous comprends pas, vous les jeunes. Il y a tant de plaisir à pétrir soi-même la pâte et à la voir monter. Pourquoi vous faut-il toujours des machines? Vous ne pouvez donc rien faire de vos mains?

- Pourriez-vous simplement m'indiquer où se trouve le fichier?

- Le fichier? Mais plus personne n'utilise le fichier voyons. Je vais vous conduire à la salle des ordinateurs.

S. Higham. Extrait de *Sélection du Reader's Digest* de mars 1972.

Lise Paquet et Gilles Gallichan
Pour l'équipe des bénévoles
de la bibliothèque La Ressource

La petite histoire de Sainte-Pétronille

La maison Noël 86, chemin du Bout-de-l'Île

Dans la dernière chronique, nous avons vu que cet emplacement comprenant le fournil, la grange et la maison fut acquis en 1861 par dame Georgina Sinclair Geddes, épouse de Joseph William Leaycraft, marchand de Québec et originaire de la Martinique. Ce dernier sera nommé premier maire de Sainte-Pétronille de Beaulieu en 1874. Lors de l'acquisition de cette maison, celle-ci est alors lambrissée en dehors en planches brutes debout et les deux pignons en bardeaux. Seul le lambrissage sera blanchi à la chaux. Ces travaux ont été exécutés au mois de juin 1842 suivant un contrat passé entre François Côté, pilote célibataire de la paroisse Saint-Roch à Québec, avec le maître-charpentier David Morin du village Beaulieu, en la paroisse de Saint-Pierre, Île d'Orléans.



La nouvelle propriétaire, madame Leaycraft, engage le 16 février 1861 deux maîtres-charpentiers soit Charles DeFoy et François Rhéaume, tous deux de Saint-Roch à Québec pour effectuer des travaux à une maison à un étage. Il s'agit alors d'élever les soliveaux avec les plafonds de treize à quatorze pouces pour laisser une hauteur de huit pieds de hauteur dans le premier étage. Il y avait aussi à remplacer les fenêtres du haut par d'autres avec des jalousies à lattes mobiles et de mettre une lucarne dans le toit pour éclairer les escaliers et le passage. En plus de d'autres travaux, il fallait refaire la porte d'entrée avec vitraux au-dessus et de chaque côté. Le contrat mentionnait que la petite grange sera transportée au coin du champ et placée sur une fondation.

Au début des années 1880, cet emplacement deviendra la propriété estivale de la famille Porteous et on y retrouve par la suite Emily Johnson Porteous, épouse de Farel Viret Calvin Serjeant, professeur demeurant à Redcliff en la ville et comté de Bristol en Angleterre. Ceux-ci arrivaient à l'île au début du mois juillet pour s'en retourner par la suite au début du mois de septembre suivant. Le 12 mai 1941, John Geoffrey Porteous en devient le nouveau propriétaire.

À la fin de l'année 1950, soit le 16 décembre, cet endroit fut vendu par John Geoffrey Porteous, avocat de Montréal, époux de Cora A. Kennedy, à Harold Braff, propriétaire du funiculaire de Québec, avec une maison appelée « Rosemont » et autres bâtisses. Depuis, l'on parlera alors du domaine du « Mont des Roses ». La galerie extérieure fut aménagée du temps de monsieur Braff et c'est à ce dernier endroit que fut donné le premier concert.

Pour la première fois dans l'histoire de l'Île d'Orléans, un groupe de citoyens se regroupait en 1959 sous le nom de « Les concerts de l'Île d'Orléans ». Dès le mois de juillet on présentait un premier concert sous les étoiles. Ce soir-là, l'on y entendit un ensemble à cordes dirigé par Sylvio Lacharité, avec le violoniste québécois Jean-Louis Rousseau, comme soliste dans le concerto en Ré majeur de Vivaldi. Notons en passant que monsieur Rousseau demeure à Sainte-Pétronille depuis déjà vingt-cinq ans. Ce concert en plein air avait lieu à l'endroit connu sous le domaine du « Mont des Roses » et prêté gracieusement par monsieur Braff.¹

Au cours des quelques années qui ont suivi, on y a aussi entendu de la musique militaire avec la fanfare du 22^e Régiment ainsi que la musique des chanteurs-compositeurs Félix Leclerc et Gilles Vigneault et son ensemble. Il en coûte alors un dollar pour assister à un concert en 1961. Certains soirs de concerts, il fallait compter sur la présence d'au moins 4 000 personnes.

Vers 1970, le domaine sera acquis par monsieur François Fortier, avocat, qui l'habite encore aujourd'hui.

Après avoir servi pour les concerts en plein air, il fut le site du tournage du film « Les beaux souvenirs » réalisé par Francis Mankiewicz et dont parmi les interprètes on retrouve Monique

Spaziani, Julie Vincent et le comédien Paul Hébert qui habite aussi en ce village depuis déjà trente-sept années.

Ce site patrimonial et historique est situé sur les hauteurs qui le rendent spectaculaire.

Daniel B. Guillot

Bibliographie sommaire :

1 : Les concerts de l'île d'Orléans. L'Événement-Journal, Québec, 11 juillet 1959.

La présente photo montre la maison

Je me souviens... Les domaines

« Les groisardières »

Vers 1957, le domaine de monsieur Charles Porteus, qui avait fait fortune dans le commerce du bois, avait perdu l'éclat et la beauté des jours meilleurs, mais telles les ruines de l'antiquité romaine, ses splendeurs même abandonnées faisaient encore vibrer d'émotion et d'admiration le cœur du jeune garçon de douze ans que j'étais.



La propriété qui s'étendait des deux côtés du chemin du bout-de-l'Île avait, comme limites à l'ouest, les propriétés de mesdames Drolet et Dunn et à l'est, la résidence actuelle de monsieur et madame Gosselin-Lee. En face de l'entrée principale, de l'autre côté du chemin du bout-de-l'Île, s'élevait une maison louée l'été par des particuliers qui fut, bien des années plus tard, déménagée de l'autre côté du même chemin. C'est dans cette maison que résident encore aujourd'hui un grand homme de théâtre et sa conjointe.

Au début des années 60, mon père et un groupe d'investisseurs s'étaient intéressés à l'achat du domaine qui incluait la forêt de chênes rouges située le plus au nord de l'Amérique. Nous avons ainsi été témoins de la vente de cette immense propriété à la Fraternité Sacerdotale. Au cours des années qui suivirent, les nouveaux propriétaires apportèrent malheureusement plusieurs changements et/ou modifications à cette propriété, et ce, parfois sans égard à la préservation du patrimoine. Par exemple, je me souviens que l'édification d'une chapelle avec cinq autels latéraux nécessita la destruction des trois serres alors situées de ce côté de la maison.

Au cours de cette période, le jeune garçon que j'étais avait la chance de se faire un peu d'argent de poche en tant que servant de messe alors que deux de mes oncles prêtres célébraient dans cette nouvelle chapelle. Cela me donnait aussi le privilège de jouer au tennis sur l'excellent parcours de poussière de brique rouge (qui fut détruit, quelques années plus tard) du domaine et j'en profitais alors pour visiter et découvrir chaque endroit de cette vaste propriété. C'est à cette époque que j'ai pu constater qu'une grande partie des jardins, des conduits d'eau, des fontaines, des Vénus, des Dieux grecs et des balustrades, entretenus sans doute à grands coûts par les anciens propriétaires, se retrouvaient maintenant laissés à l'abandon. Faute de moyens financiers, je me désolai aussi lorsque la Fraternité entreprit des travaux de modifications et remplaça toutes les statues païennes érigées dans les jardins, par des statues de nature religieuse. Les écuries et la forge n'échappèrent pas aux rénovations et furent remplacées par une salle de conférence et un garage. Par la même occasion, les nouveaux propriétaires se débarrassèrent de tout le contenu d'époque de ces vieux bâtiments.

Je me souviens également d'une entrée secondaire, située tout près de la propriété de madame Drolet, conduisant à la plage au bas de la falaise. À la mi-hauteur de cette falaise, le chemin débouchait sur un immense palier encadré de jardins d'eau, de marais et de canaux de béton dont les rebords étaient enjolivés de centaines de vivaces. Les nouveaux propriétaires abandonnèrent l'entretien de ces bassins. À la fin des années 70, je me rappelle m'y être rendu et y avoir ramassé quelques boutures. Le tout était alors à l'abandon total. Encore aujourd'hui en bas sur la plage, on

peut apercevoir du côté droit de la pointe rocheuse, les restes d'une ancienne terrasse composée de bancs et d'arches de béton, reliques de cette belle époque.



À l'intérieur de cette résidence, la famille Porteus s'était inspirée de la décoration des vieux manoirs anglais. Les nombreuses boiseries que l'on retrouve encore évoquent celles que l'on a pu voir dans le film Titanic (escalier de la salle à manger). Un foyer en pierres et des peintures champêtres signées William Brymner et Maurice Cullen ornaient les murs du grand salon, de la salle à manger et de la bibliothèque. Le tout ayant été très bien préservé, nous pouvons encore aujourd'hui y admirer une scène peinte représentant la parade navale des fêtes du 300^e anniversaire de la ville de Québec, sur laquelle apparaît le *Don de Dieu* naviguant parmi les cuirassés de l'époque.

Au cours des années 60, la Fraternité Sacerdotale fit construire, sur la terrasse avant de l'édifice, un solarium vitré où les prêtres pouvaient se reposer tout en profitant d'une superbe vue sur le fleuve. À cette même époque, les balustrades et les jardins en paliers ainsi que les escaliers de béton donnant sur la façade sud de la maison, étaient encore très bien entretenus. Du côté nord de l'édifice (côté de la rue) encore aujourd'hui nous pouvons visualiser ce qu'il reste des belles allées érigées à travers d'immenses cèdres. Je me souviens qu'en 1957, nous pouvions également admirer à cet endroit de multiples vignes suspendues sur les pergolas blanches. Enfin, au milieu de tout cela, du côté de la rue et de l'entrée principale, une fontaine s'élevait. C'est d'ailleurs la famille de monsieur Gaston Gagnon et lui-même qui avaient alors la responsabilité et la tâche d'entretenir le tout.

Le déclin du nombre de prêtres occasionna un manque de clientèle de sorte qu'entre les années 70 et 80, faute de revenus, les propriétaires coupèrent dans les dépenses d'entretien. C'est aussi à cette époque qu'une grande partie des terrains, bordant le chemin du bout-de-l'Île, furent l'objet d'une vente à un particulier.

Par la suite, au début des années 80, la propriété fut à nouveau vendue et les nouveaux occupants en firent une maison de retraite et de ressourcement appelée encore aujourd'hui Foyer de charité. Dès lors, l'entretien des terrains et de cette maison est devenue l'affaire de quelques bénévoles qui généreusement, en donnant de leur temps et en mettant à contribution leurs talents, contribuent à la préservation de ce joyau du patrimoine de notre village.

À suivre...

Yves-André Beaulé

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec nous au 828-2270 ou nous l'envoyer par courriel (ste-petronille@qc.aira.com) ou tout simplement le faire parvenir au bureau de la mairie. La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles pour le journal Autour de l'Île est le **2 novembre 2009**.

Équipe de rédaction :

- Esther Charron, conseillère responsable
- Robin Doré, directeur général
- Jacques Grisé, maire

Collaborateurs : Daniel B. Guillot
Gilles Gallichan
Robert Martel
Yves-André Beaulé

Rédaction et infographie : Patricia Couture



Le Beau Lieu